Objet : Annulation des cours d'été (coronavirus – 15 avril 2020)

Aux étudiantes et aux étudiants,

Étant donné la situation entourant la pandémie de la COVID-19, le Cégep de Sherbrooke se voit contraint d'annuler son offre de cours d'été. Toutefois, si vous souhaitez suivre un ou des cours pendant la période estivale, il sera possible de le faire grâce à Cégep@distance.

Marche à suivre pour s'inscrire à un cours d'été

- En premier lieu, vous devez demander une commandite par MIO à votre aide pédagogique individuel (API).

- La commandite est une autorisation qui permet de suivre un ou des cours avec Cégep@distance. C'est l'API qui en autorise l'émission du cours en en garantissant la pertinence dans votre programme.

- Pour savoir qui est votre API, vous pouvez consulter la liste des API par programme sur la page suivante : https://www.cegepsherbrooke.qc.ca/fr/aide-pedagogique-individuel

Nous espérons que ce courriel vous aidera à mieux planifier votre été et la suite de votre cheminement d'apprentissage afin d'en retirer le maximum. La période estivale est peut-être l'occasion pour vous de prendre de l'avance dans vos études en suivant quelques cours. Mais c'est aussi un moment d'arrêt bien mérité, surtout en ces temps de grands chamboulements. N'oubliez pas de vous réserver du temps de repos et n'hésitez pas à en parler à votre API qui vous donnera de judicieux conseils à cet effet.

Les membres de la direction du Cégep